UNITED WE RIDE

Code de conduite des fournisseurs de Harley-Davidson

LES RÈGLES DE CONDUITE : UN MESSAGE DU PDG DE HARLEY-DAVIDSON

Il y a plus de 120 ans, l'ingéniosité, l'imagination et la vision des fondateurs de notre entreprise ont donné naissance à un principe qui se perpétue encore aujourd'hui : agir avec intégrité dans la conduite de nos affaires.

Nous faisons les choses de la bonne manière. En permanence. Nous ne faisons aucun compromis. Nous ne choisissons pas la facilité. Nous faisons les bons choix, même s'ils sont difficiles, surtout lorsqu'ils sont difficiles. Nous faisons des choix éthiques qui sont dignes de notre marque emblématique. Et nous attendons la même chose de nos Fournisseurs.

Le présent Code de conduite des fournisseurs (« Code des fournisseurs » ou « ce Code ») s'adresse à tous les fournisseurs de Harley-Davidson, Inc. (« Société ») et à tous ceux qui travaillent pour ou avec nos Fournisseurs, y compris les sous-fournisseurs, les consultants, les entrepreneurs, les sous-traitants et les agents, ainsi que les employés de nos fournisseurs, sous-traitants ou agents, quel que soit leur niveau ou leur poste (collectivement les « Fournisseurs »).

Nous ne travaillons qu'avec des Fournisseurs qui s'engagent à respecter les principes énoncés dans le présent Code. Le présent Code définit le cadre et les exigences que nous attendons de nos fournisseurs lorsqu'ils travaillent avec la Société. Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils respectent ce Code, qu'ils l'utilisent comme un guide pour travailler avec Harley-Davidson et qu'ils s'y réfèrent en cas de questions.

Ce Code ne peut pas couvrir toutes les situations, et vous pourriez avoir des questions ou des préoccupations à l'avenir. Si c'est le cas, vous devez en parler ouvertement et demander de l'aide à votre contact Harley-Davidson ou utiliser l'un des moyens énumérés dans ce Code.

Alors que nous poursuivons notre parcours ensemble, nous devons maintenir notre réputation bien méritée d'intégrité. Les décisions que nous prenons chaque jour contribuent à cette réputation, nous vous demandons par conséquent d'utiliser ce Code lorsque vous travaillez avec Harley-Davidson.

United We Ride.

Jochen Zeitz
Président du conseil d'administration, Président et directeur général

RESSOURCES POUR PARLER OUVERTEMENT

Les fournisseurs peuvent obtenir des réponses ou faire part de leurs préoccupations :

- Parlez-en à votre contact Harley-Davidson. Vous pouvez également utiliser notre service d'assistance téléphonique pour le Code de conduite pour signaler une violation potentielle du Code de conduite des fournisseurs.
- Utiliser service d'assistance téléphonique pour le Code de conduite qui est disponible à tout moment, dans le monde entier, et si cela est autorisé par les lois applicables, vous pouvez choisir de faire un signalement anonyme.
  - En ligne : www.h-dcodehelpline.com.
  - Téléphone : depuis les États-Unis : 855-318-5389
  - Téléphone : à l'extérieur des États-Unis : https://secure.ethicspoint.com/domain/media/en/gui/33305/report.html

Sommaire

LES RÈGLES DE CONDUITE : UN MESSAGE DU PDG DE HARLEY-DAVIDSON i

JUSTE, HONNÊTE, POSITIF ET CRÉATIF (FHPC) - LA BOUSSOLE MORALE DE HARLEY-DAVIDSON iv

01 ENGAGEMENT LES UNS ENVERS LES AUTRES 1

Culture 2
Harcèlement et discrimination 3
Santé et sécurité sur le lieu de travail 4
Droits humains 5

02 ENGAGEMENT EN FAVEUR DE HARLEY-DAVIDSON 6

Contrôle préalable 7
Conflits d'intérêts 8
Pots-de-vin et corruption 9
Cadeaux et divertissements 10
Informations confidentielles 11
Protection des données 12
Comptabilité et tenue de registres financiers précis 13
Communications appropriées 14

03 ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS ET LA COMMUNAUTÉ 15

Protection de l'environnement et développement durable 16
Concurrence loyale 17
Conformité commerciale 18

04 RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DE MANIÈRE ÉTHIQUE 19

Responsabilités des Fournisseurs 20
Comment les Fournisseurs peuvent parler ouvertement 21
Comment nous enquêtons et réagissons 22

Nos valeurs FHPC (juste, honnête, positif et créatif) sont au cœur de ce qui nous semble le plus important dans toutes nos activités, y compris celles avec nos Fournisseurs. Lorsque vous prenez des décisions, exécutez des plans et communiquez avec nous et d'autres partenaires commerciaux, vous pouvez utiliser les quatre clés du FHPC pour vous guider vers les meilleurs résultats.

JUSTE, HONNÊTE, POSITIF ET CRÉATIF (FHPC)

LA BOUSSOLE MORALE DE HARLEY-DAVIDSON

Juste signifie équilibré. Cela signifie que nous voyons les choses sous plusieurs angles et que nous résistons aux pressions qui peuvent nous pousser à adopter des modes de pensée, de travail ou de vie extrêmes. Être juste, c'est savoir écouter autant que nous parlons et donner autant que nous recevons.

Honnête signifie sincère. Cela signifie qu'il ne faut pas être dans le paraître, mais agir en joignant la parole aux actes. Être honnête, c'est admettre ses erreurs et assumer ses responsabilités, ce qui s'applique aussi bien aux entreprises qu'aux personnes.

Positif signifie constructif. Cela signifie qu'il faut participer à la construction des choses et des gens, et non les détruire. Nous avons le devoir de soutenir les autres lorsqu'ils essaient, de les encourager lorsqu'ils échouent et de nous réjouir avec eux lorsqu'ils réussissent.

Créatif signifie imaginatif. Cela signifie qu'il faut sortir des sentiers battus. Il nous appartient d'envisager de nouvelles méthodes, d'écouter de nouvelles idées et d'essayer de nouvelles stratégies. Nous devons nous efforcer de toujours trouver la solution la plus innovante, car il ne suffit jamais de nous contenter d'être assez bon.

ENGAGEMENT LES UNS ENVERS LES AUTRES

Le respect est notre procédure opérationnelle standard, et nous attendons des Fournisseurs qu'ils la suivent également.

Culture

Nous adhérons à une culture qui favorise la diversité des origines, des idées et des points de vue. De même, nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils mènent leurs activités en appliquant les mêmes principes.

Harcèlement et discrimination

Les Fournisseurs s'engagent à ce que le lieu de travail soit exempt de harcèlement et de discrimination fondés sur des caractéristiques personnelles, des croyances ou toute autre caractéristique protégée par le droit applicable.

Qu'est-ce que le harcèlement ?
Le harcèlement est un comportement importun qui crée un environnement intimidant ou hostile en ciblant la catégorie protégée d'une personne. Le harcèlement peut être physique, verbal, non verbal, électronique ou en ligne (sur les réseaux sociaux).

Parmi les exemples de harcèlement verbal citons les insultes, les plaisanteries, les remarques déplacées et les railleries en raison d'une catégorie protégée. Le harcèlement non verbal peut inclure la distribution, l'affichage de matériel qui insulte une personne ou montre de l'hostilité ou un manque de respect à son égard en raison de sa catégorie protégée, ou des discussions autour de tel matériel.

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ?
Le harcèlement sexuel comprend les avances ou les propositions sexuelles non sollicitées, les offres d'avancement ou les menaces de conséquences professionnelles en échange de faveurs sexuelles, les remarques ou plaisanteries obscènes, les commentaires dégradants ou sexuellement suggestifs, les gestes offensants, les demandes importunes de faveurs ou de rendez-vous sexuels et les contacts physiques importuns.

Santé et sécurité sur le lieu de travail

Les fournisseurs s'engagent à fournir un environnement de travail sûr et sain. Les lieux de travail des fournisseurs ne doivent pas permettre :

- Les comportements qui menacent la sécurité, la santé ou la sûreté.
- La violence ou les armes.
- Le travail sous l'influence d'une substance qui altère les capacités à travailler en toute sécurité.

Droits humains

Harley-Davidson s'engage à respecter et à promouvoir les droits humains et soutient la Déclaration universelle des droits de l'homme, y compris les Principes directeurs des Nations unies et la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail (ILO) sur les principes et droits fondamentaux au travail. Nous sommes signataires officiels du Pacte mondial de l'ONU, et croyons en une approche inclusive des parties prenantes dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur, où les personnes, la planète et le profit sont équilibrés pour créer une valeur à long terme pour TOUTES les parties prenantes. Les fournisseurs doivent mener leurs activités commerciales de manière à respecter ces normes.

Protéger les droits humains : les activités de nos Fournisseurs doivent être exemptes de pratiques de travail dangereuses et déloyales, y compris l'esclavage, le travail forcé, le travail en prison, la traite des êtres humains ou le travail des enfants. Les fournisseurs doivent respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective.

Approvisionnement responsable en matériaux : les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois applicables concernant l'approvisionnement responsable des matériaux, y compris l'utilisation de minerais de conflit, de substances dans les produits et de pratiques de gestion forestière. Les Fournisseurs doivent participer pleinement et/ou répondre aux demandes liées aux Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), aux enquêtes de conformité et environnementales, aux campagnes, aux formations, aux webinaires et autres activités et demandes connexes de Harley-Davidson, dans le cadre de ses relations commerciales avec Harley-Davidson.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE HARLEY-DAVIDSON

Nous attendons des fournisseurs qu'ils rendent des comptes. Ne pas chercher des excuses ; faire ce qu'il faut et suivre les règles.

Contrôle préalable

Tout au long de la relation commerciale avec les Fournisseurs, y compris l'évaluation des Fournisseurs et la passation de contrats, Harley-Davidson procède à un contrôle préalable (due diligence) des fournisseurs afin d'évaluer les risques liés aux pots-de-vin et à la corruption, à la sécurité de l'information, à l'exposition aux pertes et à d'autres sujets de préoccupation. Pour soutenir ses efforts de contrôle préalable et nos programmes de conformité réglementaire, Harley-Davidson peut périodiquement demander aux Fournisseurs de fournir des informations supplémentaires. Le fait de ne pas fournir les informations demandées à Harley-Davidson dans les délais impartis peut entraîner la suspension des contrats futurs et retarder l'établissement de relations avec les nouveaux Fournisseurs.

Les nouveaux Fournisseurs sont tenus de soumettre des informations de contrôle préalable raisonnables à l'Équipe chargée de l'approvisionnement de Harley-Davidson dans le cadre du processus d'approvisionnement.

Les Fournisseurs existants sont tenus de soumettre les informations de contrôle préalable à leur gestionnaire de relations chez Harley-Davidson si :

- Le compte du Fournisseur est inactif depuis plus de 18 mois ;
- Le Fournisseur subit une fusion ou une acquisition ; ou
- Le nom, l'entité juridique ou la propriété du Fournisseur ont été modifiés.

Conflits d'intérêts

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?
Des conflits peuvent survenir lorsque des intérêts personnels ou des relations entrent en conflit avec les responsabilités envers Harley-Davidson, ce qui signifie que les intérêts personnels ou les activités extérieures d'un Fournisseur affectent, ou pourraient être perçus comme affectant, la capacité d'un Fournisseur à prendre des décisions justes et objectives.

Les conflits non résolus peuvent avoir un impact significatif sur la relation d'un Fournisseur avec Harley-Davidson. Les Fournisseurs doivent s'abstenir d'avoir des liens non déclarés avec d'autres sociétés qui font des affaires ou cherchent à faire des affaires avec Harley-Davidson et d'avoir des arrangements financiers avec le personnel de Harley-Davidson.

Ces actions, par exemple, nécessiteraient l'autorisation de notre directeur juridique afin d'éviter ou de gérer les conflits d'intérêts :

- Un Fournisseur recrute un spécialiste en technologie de l'information pour Harley-Davidson en tant que consultant pour travailler à temps partiel tout en restant employé de Harley-Davidson.
- Dans le cadre d'un appel d'offres pour un contrat de services supplémentaires pour Harley-Davidson, un Fournisseur engage le fils d'un employé de Harley-Davidson comme stagiaire pendant la période estivale.
- Un Fournisseur propose au gestionnaire des relations avec Harley-Davidson une une remise personnelle sur les produits du Fournisseur.

Les Fournisseurs doivent se manifester et déclarer tout conflit d'intérêts potentiel. Les conflits d'intérêts peuvent être divulgués en utilisant le service d'assistance téléphonique pour le Code de conduite de Harley-Davidson. La ligne d'assistance est disponible à tout moment, dans le monde entier, et si les lois applicables le permettent, vous pouvez choisir de faire un rapport anonyme.

- En ligne : www.h-dcodehelpline.com.
- Téléphone : depuis les États-Unis : 855-318-5389
- Téléphone : à l'extérieur des États-Unis : Situé sous la rubrique Comment les fournisseurs peuvent-ils parler ouvertement ? à la page 21

Pots-de-vin et corruption

Nous ne travaillons pas avec des fournisseurs qui versent ou acceptent des pots-de-vin. Cette notion inclut la fourniture de toute chose de valeur pour influencer la prise de décision commerciale d'une personne ou pour recevoir un avantage quelconque. Il est contraire aux politiques de Harley-Davidson et aux lois nationales et internationales d'offrir ou d'accepter des pots-de-vin pour influencer la prise de décision.

Lorsque nous interagissons avec des représentants du gouvernement, nous n'offrons, ne promettons et ne fournissons aucun objet de valeur pour influencer la prise de décision ou pour nous assurer, à nous ou à l'entreprise, un quelconque avantage. Il s'agit notamment de paiements de facilitation, c'est-à-dire de petits paiements destinés à accélérer les actions de routine des pouvoirs publics, comme la délivrance de permis.

Les actions de tiers entreprises au nom d'un Fournisseur ou pour son compte peuvent exposer la société à des sanctions civiles et pénales. Les Fournisseurs doivent procéder à un contrôle préalable avant de s'engager avec des sous-traitants ou d'autres tiers et doivent surveiller et évaluer les relations avec les tiers en ce qui concerne les problèmes de corruption tout au long de l'engagement avec le tiers.

Qu'est-ce qu'un représentant du gouvernement ?
Toute personne ayant une quelconque affiliation avec une agence gouvernementale, y compris les politiciens, les employés du gouvernement à tous les niveaux, les candidats à une fonction politique, les employés d'une organisation internationale telle que la Banque mondiale, ou les directeurs, responsables ou employés d'une société détenue ou contrôlée (en totalité ou en partie) par le gouvernement.

Qu'entendons-nous par « quelque chose qui a de la valeur » ?
Il s'agit d'argent, de cadeaux, de faveurs, de dons à une association caritative favorite, d'une offre d'emploi ou de toute autre chose susceptible d'avoir de la valeur pour le destinataire.

Cadeaux et divertissements

Les Fournisseurs ne doivent pas offrir, fournir ou recevoir de cadeaux ou de divertissements dans le but d'obtenir un avantage commercial ou d'influencer la prise de décision. Les Fournisseurs doivent obtenir l'autorisation écrite du Service juridique de Harley-Davidson avant d'offrir des cadeaux et des divertissements à des représentants du gouvernement au nom de Harley-Davidson. Les Fournisseurs ne peuvent pas accepter de cadeaux ou de divertissements de la part de représentants du gouvernement au nom de Harley-Davidson. Pour mieux garantir le respect des lois et règlements relatifs aux cadeaux et aux divertissements, les Fournisseurs doivent se doter de politiques régissant l'offre et la réception de cadeaux et d'autres marques de courtoisie professionnelle.

Qu'est-ce qu'un cadeau ?
Un cadeau peut désigner tout ce qui a de la valeur, par exemple des biens matériels, des divertissements, des prêts, des faveurs et d'autres avantages.

Informations confidentielles

Les Fournisseurs doivent protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle de la Société. Nous ne partageons ces informations qu'avec des personnes autorisées lorsque cela s'avère nécessaire sur le plan professionnel. Nous attendons également des Fournisseurs qu'ils respectent les informations confidentielles et les droits de propriété intellectuelle de tiers.

Qu'entend-t-on par informations confidentielles ?
Les informations confidentielles sont des informations non publiques telles que les plans d'affaires ou stratégiques, les informations et conceptions de produits, les méthodes, les plans de marketing, les informations financières, les données sur les clients et les partenaires, les organigrammes, la propriété intellectuelle et d'autres informations qui ne sont pas connues à l'extérieur d'une organisation.

Les Fournisseurs doivent savoir que le fait de négocier des titres d'une société tout en disposant d'informations confidentielles sur cette société peut constituer une violation des lois sur le délit d'initié. Le partage de ces informations avec d'autres personnes qui négocient ensuite des titres pourrait entraîner des violations supplémentaires.

Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ?
La propriété intellectuelle désigne les créations de l'esprit telles que les marques et les dessins, les brevets, les marques déposées, les documents protégés par le droit d'auteur, les secrets commerciaux et les logiciels.

Protection des données

Les Fournisseurs doivent sécuriser les informations personnellement identifiables (PII) ou les données similaires qui leur sont confiées à l'aide de mesures appropriées, et ne les conserver que le temps nécessaire. Les PII ne doivent être consultées et utilisées que par des personnes autorisées à des fins professionnelles ou à d'autres fins autorisées par la loi.

Si un Fournisseur engage un autre sous-traitant pour l'assister dans l'exécution de ses obligations contractuelles envers la Société, et que cette assistance implique le partage des PII de la Société ou de données similaires, le Fournisseur doit informer la Société de cet arrangement. En outre, le Fournisseur doit s'assurer que (i) ces sous-traitants respectent le même degré de mesures appropriées pour protéger les PII ou les données similaires ; (ii) les données ne doivent être consultées et utilisées que par des personnes autorisées à des fins commerciales de la Société (ou à d'autres fins autorisées par la loi) ; et (iii) les PII ou les données similaires ne peuvent être stockées que pour la durée nécessaire.

Pouvez-vous donner des exemples de PII ?
Les PII sont toutes les informations relatives à une personne qui pourraient être utilisées pour l'identifier, directement ou indirectement. Il peut s'agir du nom d'une personne, de sa photo, de son adresse e-mail, de son numéro de sécurité sociale/identification nationale, de son numéro de téléphone, de sa date de naissance, de son salaire, des détails de son compte bancaire, des détails de sa carte de crédit, des informations sur son compte ou du numéro d'immatriculation de son véhicule. Elles peuvent également inclure, par exemple, les avantages sociaux choisis par l'employé ou le candidat, les conditions médicales, les antécédents professionnels ou d'autres caractéristiques personnelles qui pourraient permettre d'identifier une personne lorsqu'elles sont combinées à d'autres données.

Comptabilité et tenue des registres financiers précises

Les Fournisseurs doivent tenir des registres à jour, véridiques et exacts et disposer d'un système d'audit interne. Ces audits internes doivent nous assurer que vos registres sont conformes à toutes les lois applicables en matière d'obligations de déclaration et de normes comptables.

Des communications appropriées

Les Fournisseurs doivent faire preuve de prudence dans toutes les communications impliquant Harley-Davidson et s'assurer qu'elles sont appropriées. Cette règle signifie qu'ils ne divulguent pas d'informations confidentielles à des personnes non autorisées et qu'ils n'envoient pas de communications contenant des propos offensants, du harcèlement ou tout autre langage susceptible d'avoir un effet négatif sur la réputation de Harley-Davidson.

Seules les personnes autorisées peuvent parler au nom de Harley-Davidson et doivent s'identifier clairement comme porte-parole de la Société lorsqu'elles le font.

ENGAGEMENT ENVERS NOS CLIENTS ET LA COMMUNAUTÉ

Nous incarnons la poursuite intemporelle de l'aventure. La liberté de l'âme. Nous avons un lien qui rassemble nos clients, nos employés, nos concessionnaires et nos fournisseurs.

Protection de l'environnement et développement durable

Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur. Les Fournisseurs doivent soutenir nos objectifs visant à minimiser notre empreinte environnementale en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant les déchets et en limitant la consommation d'eau et d'énergie dans nos installations.

En tenant compte de notre impact sur l'environnement et en fournissant des produits durables aux communautés que nous servons, nous voulons nous associer aux Fournisseurs pour contribuer à la protection de notre environnement et respecter les lois et réglementations en vigueur.

Concurrence loyale

Qu'est-ce que le comportement antitrust ?
On parle de comportement antitrust ou collusoire lorsque des organisations concluent des accords entre elles pour se répartir les marchés, fixer les prix ou se livrer à d'autres comportements anticoncurrentiels.

Bonnes pratiques des fournisseurs
Les Fournisseurs ne doivent pas adopter un comportement anticoncurrentiel qui violerait ces lois. Les Fournisseurs doivent faire preuve de prudence dans leurs engagements et leurs conversations avec les concurrents et ne jamais discuter d'accords concernant les prix, les conditions de vente, les niveaux de production, les fournisseurs, les clients, les parts de marché, les territoires, la qualité, la distribution ou toute autre information confidentielle.

En outre, les Fournisseurs ne chercheront pas à obtenir ou à utiliser des informations ou des données confidentielles ou sensibles du point de vue de la concurrence. Ce principe inclut l'obtention d'informations confidentielles auprès de concurrents, directement ou par des moyens illégaux, tels que des pressions exercées sur une personne soumise à des obligations de confidentialité.

Conformité commerciale

Les Fournisseurs doivent se conformer aux lois et réglementations américaines et autres règles applicables à l'importation et à l'exportation de biens, de services, de logiciels et de technologies. Cela implique notamment de respecter les sanctions économiques et les embargos commerciaux américains et internationaux applicables. Les Fournisseurs doivent également se conformer aux lois américaines anti-boycott qui interdisent de se conformer à des boycotts étrangers non reconnus par les États-Unis.

RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DE MANIÈRE ÉTHIQUE

C'est en relevant les défis que cette entreprise s'est construite. Nous agissions en adhérant à nos principes éthiques.

Responsabilités des Fournisseurs

Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables partout où Harley-Davidson et eux-mêmes font des affaires. Dans les pays où la loi applicable est moins restrictive que le présent Code ou les politiques de la Société, nous attendons des Fournisseurs qu'ils respectent ce Code et les politiques de la Société.

Suivi et audits

Les Fournisseurs doivent surveiller leurs locaux de travail et les locaux de tout sous-traitant utilisé pour produire des produits ou des services pour Harley-Davidson afin de s'assurer que la loi et les normes éthiques sont respectées.

Les violations de ce code entraîneront un réexamen de notre relation d'affaires, pouvant aller jusqu'à la résiliation de la relation dans le cadre de nos droits contractuels et de la législation applicable.

Comment les Fournisseurs peuvent-ils parler ouvertement ?

Les Fournisseurs ont la responsabilité de contribuer à la protection de la réputation et du succès de Harley-Davidson.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous pensez qu'il y a eu une violation de ce Code ou de toute politique de Harley-Davidson, vous devez en parler ouvertement.

Vous pouvez obtenir des réponses ou signaler des préoccupations par l'un des moyens suivants :

- Parlez-en à votre contact Harley-Davidson. Vous pouvez également utiliser un service d'assistance téléphonique pour les fournisseurs tiers afin de signaler une violation potentielle du Code de conduite des fournisseurs.
- Utiliser le service d'assistance téléphonique du code de conduite.
- Le service d'assistance téléphonique confidentiel est disponible à tout moment, dans le monde entier, et si les lois applicables le permettent, vous pouvez choisir de faire un signalement anonyme.
  - En ligne : www.h-dcodehelpline.com.
  - Téléphone : depuis les États-Unis : 855-318-5389
  - Téléphone : à l'extérieur des États-Unis, utilisez les numéros indiqués à droite

RÉGION	NUMÉRO DE CONTACT
Australie	1-800-339276
Autriche	0800-291870
Belgique	0800-77004
Brésil	0800-8911667
Canada	1-855-318-5389
Chine	4001205041
République tchèque	800-142-550
France	0800-902500
Allemagne	0800-1016582
Inde	000-800-100-1071 000-800-001-6112
Italie	800-786907
Japon	00531-121520
Mexique	001-800-840-7907 001-866-737-6850
Pays-Bas	0800-0226174
Singapour	800-1204201
Espagne	900-991498
Suisse	0800-562907
Thaïlande	ITFS : 1-800-011-772 Accès direct AT&T : 1. Composez le 1-800-000-133. 2. À l'invite, composez le 855-318-5389.
États-Unis	1-855-318-5389

*Si vous ne parvenez pas à vous connecter aux numéros de téléphone indiqués, il se peut que votre fournisseur de téléphonie mobile n'offre pas de connexion au service d'assistance téléphonique. Veuillez soumettre votre préoccupation en utilisant le formulaire « Signaler une préoccupation en ligne » à l'adresse h-dcodehelpline.com.

Comment nous enquêtons et répondons

Harley-Davidson, Inc. enquête sur chaque signalement de manière équitable et appropriée, et prend les mesures nécessaires en cas de violation de ce Code, du Code de conduite ou de nos Politiques.

Nous ne tolérons aucune mesure de rétorsion à l'encontre d'une personne qui signale de bonne foi un problème, qui coopère ou participe à une enquête, ou qui signale une faute.

Si vous avez fait l'objet de représailles pour avoir signalé un problème ou coopéré à une enquête, ou si vous avez observé des représailles en personne ou en ligne, signalez-les au service d'assistance téléphonique pour le Code de conduite.

Harley-Davidson, Inc.
3700 W. Juneau Avenue
Milwaukee, WI 53208

harley-davidson.com